

# Vos tarifs au quotidien

## Professionnels

---

### Principales conditions tarifaires 2026

En vigueur au 1er janvier 2026

Les tarifs indiqués sur ce document ne sont pas soumis à la TVA (sauf indications HT).



# Sommaire

	Dates de valeur	5
	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	6
	Banque à distance	8
	Moyens et opérations de paiement	10
	Effets de commerce	16
	Offres groupées de services	17
	Irrégularités et incidents	20
	Financements bancaires	21
	Opérations à l'international	24
	Épargne, titres et placements financiers	28
	Assurances et prévoyance collectives	30
	Succession	31
	Autres services	32
	Résoudre un litige	33



## Bon à savoir !

Retrouvez dans ces rubriques « Bon à savoir ! », tout au long du livret, les infos, les notes, les remarques à retenir.





## DATES DE VALEUR

### Principales dates de prise en compte des opérations<sup>(1\*)</sup>.

Opérations	Date de valeur	Observations
Versement espèces	J	J = jour de versement à l'agence ou sur les automates de dépôts
Retraits espèces - à l'agence	J	J = jour du retrait à l'agence
Remise de chèques - remise globale	J + 1 calendaire	J = jour de remise à l'agence
- Télécollecte	J + 1 ouvré	J = jour d'arrivée des chèques au centre de tri
- International Euro	D	D = date indiquée par la banque étrangère
- International Devises	D + 2 jours ouvrés boursés	D = date indiquée par la banque étrangère
Remise d'effets - effets domiciliés à échéance	E + 2	E = date d'échéance (Remise faite 6 jours avant l'échéance)
- effets domiciliés à vue ou échus	R + 8	R = date de remise au guichet
	E	E = date de règlement (Remise faite 2 jours avant la date de règlement souhaitée)
Remises SDD CORE (standard)		
Remises SDD B2B (interentreprises)	R + 2	R = date réception siège (remise non faite dans les délais)
Remise de paiement par carte	J + 1 calendaire	J = jour de télécollecte
Virement - interne crédit	J	J = jour de réception ou d'émission
- externe crédit	J	
- à échéance	J	J = jour d'échéance
- International Euro et Devises sans conversion	D	D = date indiquée par la banque étrangère
- International Devises avec conversion	D + 2 jours ouvrés boursés	D = date indiquée par la banque étrangère
Paiement chèque	J	
Paiement d'effets	J	
Paiement avis de prélèvement	J	
Opérations sur prêts	J	
Opérations sur titres - opérations OPCVM	J	
- opérations Bourse	J + 3	
Virement - externe débit	J	
- interne débit	J	
Impayés (chèques, effets)	J	J = date de crédit en compte de l'opération initiale

(1) sous réserve d'acceptation de la banque.

\* date exprimée en jours ouvrés sauf exceptions précisées.



# OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE EN EUROS

## Ouverture, clôture

Ouverture de compte	GRATUIT
- compte courant	
- compte de campagne électorale	930 € (à la mise en place)
Services bancaires de base <sup>(1)</sup> : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte	GRATUIT
- Au sein du groupe Crédit Agricole	
- Hors groupe Crédit Agricole	
Clôture de compte	GRATUIT

## Relevés de compte

Relevé de compte mensuel (papier ou électronique) <sup>(2)</sup>	GRATUIT
Relevé de compte journalier, décadaire ou à la quinzaine – format électronique uniquement <sup>(3)</sup>	GRATUIT

## Relevés monétiques

Relevé mensuel détaillé des remises cartes (selon règlementation IFR *)	
papier	12,80 €
CAEL ou EDI	GRATUIT
Récapitulatif mensuel des frais d'encaissement par carte	GRATUIT
Relevé mensuel de remises cartes	GRATUIT

\* IFR : Interchange Fee Regulation, règlement européen

## Réédition relevé de compte

Forfait	8,33 € HT
+ par relevé	2,08 € HT

## Autres relevés

Relevé annuel des frais bancaires <sup>(2)</sup>	GRATUIT
Relevé annuel sur instruments financiers	GRATUIT

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(2) Dont relevé en braille

(3) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

## Gestion du compte

Frais de tenue de compte	
Professionnels	17 €/MOIS
Associations	2 €/MOIS



### Bon à savoir !

Vous êtes une association et à la recherche d'une plateforme de paiement et de gestion tout en un. YAPLA\* vous propose des solutions. Pour plus de détails sur les offres et facturations, rendez-vous sur: <https://yapla.fr/caa>

Vous avez déjà souscrit à l'une des formules de YAPLA, des avantages tarifaires pourront vous être accordés pour 2026, sous réserve du respect de conditions d'éligibilité (renseignez-vous en agence pour les connaître) : Gratuité de la formule ESSENTIEL pour les associations clientes CAAQ, sinon tarif indicatif en vigueur au 01/01/2026 de 24€ et Exonération des frais de tenue de compte et lettre de relance pour actualisation du dossier client pour toute formule YAPLA souscrite avec documents juridiques valides.

\*Yapla France est une SAS au capital de 610.000€, siège social : 50 rue la Boétie, 75008 Paris, RCS Paris 850 890 666, enregistré auprès de l'ACPR en tant qu'agent de LemonWay prestataire de services de paiement, sous le n°83272, et auprès de l'ORIAS en tant qu'intermédiaire en Financement Participatif sous le n°19004549.

Forfait des opérations courantes illimitées : virements SEPA (internes et externes), prélèvements SEPA et TIP SEPA	1,10 € /MOIS
--	--------------

Commission de mouvement (Calculée sur le cumul des opérations de débit du mois,Prélèvement mensuel)	
Professionnels	0,10 % avec mini 5 €
Associations	GRATUIT
Pour les détenteurs de l'offre EKO PRO <sup>(1)</sup>	0,10%

Lettre de relance pour actualisation du dossier client :	
Professionnels	51,67 € HT
Associations (cf Bon à savoir ci-dessus)	26 €

Mise en place d'une procuration	GRATUIT
---------------------------------	---------

Frais de recherche (documents et/ou opérations bancaires et/ou copies de chèques avec bénéficiaires externes) <sup>(2)</sup>	
Forfait	13,33 € HT
+ par document	1,79 € HT

Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	116,67 € HT
--	-------------

Frais de gestion de compte inactif <sup>(3)</sup> Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30 €/AN MAXI
---	-----------------

Ecrétage - Actilibre Tandem	4,80 €
--------------------------------	--------

CA E-Cash management	Nous consulter
----------------------	----------------

Relevé d'échelle simple	Nous consulter
-------------------------	----------------

Relevé d'échelle de compte fusionnés	Nous consulter
--------------------------------------	----------------

Taux annuels intérêts débiteurs (hors découvert autorisé) *	Nous consulter
---	----------------

\* taux débiteur = TEM + 31% du TEM  
TEM : moyenne arithmétique des TEG observés par la BDF aux établissements de crédit.

(1) Du montant total des opérations passées au débit du compte sur le trimestre écoulé au-delà de 10 000€

(2) Pour toute demande de document ou de recherche (hors relevé de compte et imprimé unique fiscal)

(3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.



## BANQUE À DISTANCE

### Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Tél 09 88 22 00 00

GRATUIT

### Services d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte

Abonnement mensuel

GRATUIT

Alerte écratage

GRATUIT

Alerte solde débiteur

GRATUIT

Alerte mise à disposition de moyens de paiements

GRATUIT

### Gestion du compte à distance par internet

#### Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel <sup>(1)</sup>

#### Tout Professionnel et Association

CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel, consultation des effets)

GRATUIT

CAEL Pro RIB<sup>(2)</sup>, CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements internes, gestion des effets)  
tous professionnels dont associations

8 €/MOIS

Ce service de banque à distance sur Internet est accessible depuis:

- Le site internet [www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine](http://www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine)
- Notre application mobile Ma Banque

TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS



#### Bon à savoir !

Avec son application MA BANQUE, le Crédit Agricole vous propose un concentré de services :

- Consultation de vos comptes, passage d'ordres de bourse.
- Simulation en ligne.
- Contact avec votre agence, n° d'urgences, prise de rendez-vous.

Disponible gratuitement sur App Store, Google Play, ma banque d'où je veux, quand je veux.

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

(2) Service gratuit pour les Droits aux comptes et pour les détenteurs de l'offre EKO Pro.

## Certificats électroniques

Ma Signature EDI <sup>(1)</sup>	5 €/MOIS
Signature Performance <sup>(2)</sup> (Plus commercialisée depuis 2024)	3 €/MOIS
Swift 3SKey ("Swift Secure Signature Key"), par clé USB	111,67 € HT COTISATION POUR 3 ANS

## Services d'échanges de données informatisées

### 1 - EDI WEB <sup>(3)</sup>

Abonnement mensuel EDI WEB (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)	27 €
Tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers)	0,05 €/ligne

### 2 - EBICS T et TS <sup>(3)</sup>

Abonnement mensuel EBICS (transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations)	
- EBICS T (transport)	56 €
- EBICS TS (transport et signature)	56 €
Tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers)	0,05 €/ligne

### 3 - SwiftNet <sup>(3)</sup>

Abonnement mensuel	113 €
Tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers)	0,05 €/ligne

### 4 - Autre demande spécifique EDI

Autre demande	Nous consulter
---------------	----------------

## Securiban

Frais de mise en place	35,90 €
Par demande de vérification	0,70 €

- (1) Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Prémium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.
- (2) Le certificat signature performance est utilisé dans le cadre d'un abonnement EDI WEB et/ou CAEL Pro Rib Titres.
- (3) Coût de l'abonnement hors frais à l'opération.



# MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## Espèces

Retraits d'espèces hors automates :

- Associations
- Professionnels

GRATUIT  
2 €

Versements d'espèces en agence et sur nos automates de dépôts

- Dépôts d'espèces (tous professionnels dont associations) 2 €  
(franchise : 4 dépôts/mois/client)
- Ecart de comptage (tous professionnels dont associations) 5 €  
(franchise : 1 écart/mois/client)

## Chèques

Frais envoi automatique de chéquier ou de carnet de remises à domicile :

- pli simple 1,80 €
- pli en lettre suivie 10,20 €

GRATUIT

Frais envoi de chéquier ou de carnet de remises en agence

Frais envoi chéquier ou carnet de remises reçu en agence et envoyé au domicile sur demande du client :

- pli simple 1,80 €
- pli en lettre suivie 10,20 €

8 €

Frais destruction de chéquier

(chéquier reçu en agence et non récupéré par le client au-delà de 60 jours, ou pli avisé non réclamé ou pli refusé par le destinataire)

Commande de carnets de remises de chèques

1 €

Remise de chèques

GRATUIT

Frais d'émission de chèque de banque <sup>(1)</sup>

16 €/CHEQUE

Confection de lettres-chèques

Nous consulter

Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu

- Forfait 13,33 € HT  
+ par chèque 1,79 € HT

Frais d'opposition chèque ou chéquier par l'émetteur

20,50 €

## Monétique

### 1 - Les cartes bancaires

Carte Libre Service Bancaire Aquitaine (uniquement aux distributeurs de la Caisse Régionale d'Aquitaine) 10,30 €/AN

Carte dépôt de fonds 20,50 €/AN

Carte Mastercard à autorisation systématique 41,50 €/AN

Carte Mastercard Business 60,50 €/AN

Carte Mastercard Executive Business/ Business World 155 €/AN

Frais envoi automatique de la carte à domicile par pli simple GRATUIT

Frais envoi de la carte en agence 5 €

Frais carte reçue en agence et renvoyée au domicile sur demande du client :

- Envoi par pli simple 2,10 €
- Envoi en recommandé avec avis de réception en France (frais de poste inclus) 10,70 €
- Envoi en recommandé avec avis de réception à l'étranger (frais de poste inclus) 21,40 €

Modification des plafonds d'utilisation

- Par Internet ou en agence à la demande du titulaire de la carte (dans les habilitations de l'agence) GRATUIT
- En agence à la demande du titulaire de la carte (au-delà des habilitations de l'agence) 10,30 €

Réédition du code confidentiel

14,40 €

(1) Gratuité dans le cadre du droit au compte.

Commande ou remplacement de la carte en urgence	16,50 €
Frais de refabrication de la carte en cas de détérioration ou volée	GRATUIT
Frais de refabrication de la carte perdue	12,30 €

Frais de recherche de documents (Duplicata de relevés BUSINESS)	
Forfait	7,50 € HT
+ par document	1,75 € HT

Demande de justificatif carte y compris télécollecte	20 € HT
Recherche sur opération carte débitée (retrait et/ou paiement immédiat ou différé)	10,30 €



### Bon à savoir !

40% de réduction à compter de la 2<sup>ème</sup> carte sur un même compte (sauf pour la « Carte Libre Service Bancaire Aquitaine »).

Les réductions s'appliquent sur les cotisations les moins chères et sont directement déduites des montants des cotisations.

## 2 - Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte	
- par la banque	GRATUIT
- par le titulaire	
- par l'entreprise	

## 3 - Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Retraits <sup>(1)</sup> dans les pays de l'Espace Economique Européen <sup>(2)</sup> , en zone euro <sup>(3)</sup>	
Caisse Régionale	GRATUIT
Crédit Agricole	GRATUIT
Autres banques zone euro :	1€/RETRAIT
- Carte Mastercard Executive Business/Business World	A PARTIR
- Carte Mastercard Business	DU 5 <sup>ÈME</sup> RETRAIT/MOIS

### Retraits d'espèces en devises

Retraits d'espèces en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
- Carte Mastercard Executive Business/Business World	GRATUIT
- Autres cartes pro	
• Frais Fixes	5,10 €/RETRAIT
• Frais variables	3,5% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels et / ou frais de la banque étrangère <sup>(4)</sup>	

### Retraits d'espèces en devises hors Espace Economique Européen

- Carte Mastercard Executive Business/ Business World	GRATUIT
- Autres cartes pro	
• Frais Fixes	5,10 €/RETRAIT
• Frais variables	3,5% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels et / ou frais de la banque étrangère <sup>(4)</sup>	

## 4 - Retrait d'espèces

Relais CA	GRATUIT
-----------	---------

(1) Retraits en euros ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Economique Européen (conformément au règlement Européen n 1230/2021).

(2)(3) cf carte page 35.

(4) Des frais de cours de change des réseaux bancaires ou des frais des banques étrangères, indépendants de notre volonté, peuvent être débités.

## 5 - Paiements par carte

Paiement par carte en euro <sup>(1)</sup> dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
- Carte Mastercard Executive Business/ Business World	GRATUIT
- Autres cartes pros	
•    Frais fixes	1 €/OPÉRATION
•    Frais variables	3,5% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
•    Frais de change éventuels et / ou frais de la banque étrangère <sup>(2)</sup>	
Autre paiement par carte <sup>(3)</sup>	
- Carte Mastercard Executive Business/ Business World	GRATUIT
- Autres cartes pros	
•    Frais fixes	1 €/OPÉRATION
•    Frais variables	3,5% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
•    Frais de change éventuels et / ou frais de la banque étrangère <sup>(2)</sup>	

## 6 - Acceptation des paiements par carte en euros

Commission sur chiffre d'affaires

Types de contrats	Nous consulter
En proximité	Nous consulter
À distance	Nous consulter
Option « petit commerçant » : ch. d'affaires CB < 12000 €/an	3,33 € HT
Cartes de domiciliation TPE	
- Hors AVEM	8,75 € HT
- TPE AVEM	GRATUIT
Recherche Remise Monétique (forfait)	13,33 € HT
Offre 3 X CB	
- Commission sur partie crédit	Nous consulter

## Équipements en proximité

### Matériels

Smart TPE mobilité <sup>(4)</sup> plus commercialisé	Forfait de service à partir de 11,17 € HT /Mois, commission en fonction du service et des options.
TPE IP Fixe	Nous consulter
TPE IP Portable	Nous consulter
TPE GPRS Fixe	Nous consulter
TPE GPRS Portable	Nous consulter
TPE éditeur lecteur de chèques	Nous consulter
TPE Android Autonome et TPE Android+	Nous consulter

- En euros ou en devises équivalentes : devise suédoise ou en leu roumain dans l'Espace Economique Européen (conformément au règlement Européen n°1230/2021).
- Des frais de cours de change des réseaux bancaires ou des frais des banques étrangères, indépendants de notre volonté, peuvent être débités.
- Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021 du 14 juillet 2021.
- Smart TPE mobilité fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Smart TPE mobilité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse Régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Smart TPE mobilité avec AVEM \*.

\* AVEM : Société par actions simplifiée au capital de 7 680 270 €, dont le siège social est situé 14 rue Louis Bleriot - CS 10038 - 35172 BRUZ Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 330 447 236.

## UP2PAY Mobile offre 1ère génération - plus commercialisée depuis juillet 2023

- achat lecteur	29 € HT par lecteur
commission monétique par transaction	1,75 %
- location lecteur (abonnement mensuel)	17 € HT
commission monétique par transaction	Nous consulter

## UP2PAY Mobile offre 2nde génération

### Paiement à l'usage

Offre avec lecteur : frais d'installation	29 € HT
Offre 100% mobile : frais d'installation	10 € HT
Offre avec lecteur + 100% mobile : frais d'installation	39 € HT
Commission monétique par transaction	1,75 %

### Paiement par abonnement

Offre avec lecteur : frais d'installation	29 € HT
Offre 100% mobile : frais d'installation	10 € HT
Offre avec lecteur + 100% mobile : frais d'installation	39 € HT
Abonnement mensuel	15,50 € HT
Commission monétique par transaction	Nous consulter

## UP2PAY Caisse Digitale

offre standard (plus commercialisée) - abonnement mensuel	89 € HT
commission monétique par transaction	Nous consulter
offre Pro - abonnement mensuel	99 € HT
commission monétique par transaction	Nous consulter

## UP2PAY PAR LIEN

### offre ACCESS

- frais d'installation	50 € HT
- abonnement mensuel	Aucun
- tarif lien (*exonération TVA article 261 C 1° CGI)	1 € * / Lien
- commission monétique par transaction	1 % (cartes EEE) / 2 % (cartes hors EEE)

### offre STANDARD

- frais d'installation	50 € HT
- abonnement mensuel	10 € HT
- tarif lien (*exonération TVA article 261 C 1° CGI)	0,40 € * / Lien
- commission monétique par transaction	0,60 % (cartes EEE) / 2 % (cartes hors EEE)

UP2PAY Restaurant	Nous consulter
-------------------	----------------

## Offre e-commerce (plus commercialisée depuis 2021)

- Offre Téléphone Fax Courrier (TFC) (abonnement mensuel)	16,46 € HT
--	------------

## UP2PAY e-transactions <sup>(1)</sup>

### Les services UP2PAY e-transactions (option du contrat d'acceptation)

Offre 1ère génération - plus commercialisée depuis le 01/03/2024)

#### Offre ACCESS

- Abonnement mensuel	17 € HT
- Frais de processing par opération	0,15 €

#### Offre PREMIUM

- Abonnement mensuel	20 € HT - GRATUIT la 1 <sup>ère</sup> année
- Frais de processing par opération	0,10 €

### Les services UP2PAY e-transactions (option du contrat d'acceptation)

Offre 2nde génération (plus commercialisée depuis le 12 mai 2025)

#### Offre ACCESS

- Abonnement mensuel	17 € HT
- Frais de processing par opération	0,20 €

#### Offre PREMIUM

- Abonnement mensuel	20 € HT - GRATUIT la 1 <sup>ère</sup> année
- Frais de processing par opération	0,15 €

### Offre e-commerce CAWL (commercialisée depuis le 12 mai 2025)

#### Offre à l'usage

- Commission monétique par transaction *	1,20% (cartes EEE) 2% (cartes PRO) 2,50% (cartes hors EEE)
- Frais de processing par opération	0,20 €

\* Si le montant des commissions monétiques n'atteint pas 10€, le client sera facturé de la différence entre les commissions perçues et le montant de 10€.

#### Offre à l'abonnement

- Abonnement mensuel	24,17 € HT
- Commission monétique par transaction	0,80% (cartes EEE) 1,70% (cartes PRO)
- Frais de processing par opération	2,20% (cartes hors EEE)
	0,10 €

## Prélèvements SEPA <sup>(2)</sup> (SDD) <sup>(3)</sup> émis

Demande d'un Identifiant Crédancier SEPA <sup>(2)</sup> (ICS) auprès de la Banque de France

75,00 €

Susceptible de variation selon tarification de la Banque de France

#### Pack prélèvement SEPA

soumis à la souscription au préalable du service EDI WEB, transmission des remises, crédit en compte à l'échéance du prélèvement.

ABONNEMENT  
MENSUEL

A PARTIR DE 5,10 €

#### Prélèvements SEPA <sup>(2)</sup> télétransmis à l'encaissement <sup>(4)</sup>

- traitement à l'unité	
- par prélèvement SDD Core	0,30 €
- par prélèvement SDD B2B	0,40 €

#### Traitement des rejets :

- impayé SEPA à la charge du remettant	GRATUIT
- rejet technique	

(1) L'option « Services E-transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par cartes portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur E-transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision E-transactions.

(2) Zone SEPA: cf. carte p. 35

(3) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(4) Si Transmission EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet.

## Prélèvements SEPA (SDD) reçus <sup>(1)</sup>

Service d'information d'un 1 <sup>er</sup> prélèvement SEPA	1,15 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais de paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B	12 €
Autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE - mise en place	GRATUIT
Révocation, Opposition sur SDD	GRATUIT

## Virements émis (Tous Professionnels et Associations)

Les virements SEPA émis vers des pays non membres de l'EEE<sup>(2)</sup> (dont Royaume-Uni et Suisse)<sup>(3)</sup> sont facturés selon les conditions des virements internationaux

Virement en €	Occasionnel	Occasionnel télétransmis (dont virement instantané)	Permanent
Traitement en agence ou Remise / Reception de fichier			
Traitement à l'unité <sup>(6)</sup> - au sein de la Caisse Régionale	Agence ou Papier GRATUIT	Internet <sup>(5)</sup> GRATUIT	EDI <sup>(4)</sup> GRATUIT
- au sein du groupe Crédit Agricole *	7,50 €	GRATUIT	0,30 €
- hors groupe Crédit Agricole	7,50 €	GRATUIT	0,30 €
			1,50 €

\* dans toutes les Caisse Régionales du Crédit Agricole

Frais mise en place virement permanent en €	Par Internet	En agence
- vers un compte CA Aquitaine	GRATUIT	GRATUIT
- vers un compte Externe	GRATUIT	GRATUIT

(1) Zone SEPA : cf. carte p. 35

(2) EEE: cf. carte p. 35

(3) La Suisse et le Royaume Uni n'étant ni membre de l'Espace Économique Européen ni soumis au règlement CE n° 1230/2021, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.

(4) Si Transmission EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet.

(5) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

(6) Frais prélevés à chaque virement.

Virements internationaux (y compris virements SEPA de et vers la Suisse et le Royaume-Uni)	Occasionnel Agence	Occasionnel <sup>(1)</sup> télétransmis	Permanent
Traitemet à l'unité <sup>(2)</sup>	0,10 % du Mt Mini 24,90 € Maxi 77,90 €	0,08 % du Mt Mini 19,90 € Maxi 62,30 €	0,10 % du Mt Mini 24,90 € Maxi 77,90 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre			16 €
Virement Spécial Orienté Trésorerie (VSOT)	- papier - télétransmis EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, SwiftNet		19,20 € 4,30 €
Facture Acceptée à Échéance (FAE)	- virement SCT à l'opération (SEPA Crédit transfert) - frais d'envoi (papier et mail)		0,30 € FORFAIT 1,20 €



## EFFETS DE COMMERCE

### Effets à l'encaissement ou à l'escompte

Effet Support papier :	16 €
Traitemet par effet	
Effet Télétransmission	
- par EDI WEB, EBICS T, EBICS TS, SwiftNet	0,30 €
- par CAEL Pro Rib Titres	0,30 €
Traitemet par effet	
Agio minimum sur escompte	9,20 €

### Effets au paiement

Rejet d'effet sans provision	20 €
------------------------------	------

### Autres facturations

Annulation, réclamation, prorogation, changement de domiciliation	21 €
Effet impayé	21 €
Restitution d'effet impayé	21 €
Frais de recherche d'effet	17,50 € HT

(1) Si transmission EDI WEB, EBICS T ou EBICS TS, Swiftnet.

(2) Frais prélevés à chaque virement.



## OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

### Compte à Composer Agri <sup>(1)</sup> : votre gestion au quotidien

SOCLE	
Commission de tenue de compte	GRATUIT
Commission sur mouvement débiteur	GRATUIT
Date de valeur sur remise de chèque	J
Date de valeur des effets à échéance	J
L'assurance de vos moyens de paiement : Sécuricompte Agri Plus <sup>(2)</sup>	GRATUIT
Frais opposition sur chèques et cartes	GRATUIT
Mise en place de prélèvement	GRATUIT
Emission chèque de banque	GRATUIT
OPTION	
Banque à distance - Offre Professionnels (abonnement)	GRATUIT
EDI WEB	Réduction de 75 % <sup>(*)</sup>
Certificat électronique (hors 3Skey et CertEurope)	Réduction de 50 % <sup>(*)</sup>
Relevé de compte quinzaine E-relevé	GRATUIT
Information solde journalier	GRATUIT
Relevé Aide au bilan (Compta Prêt)	Réduction de 40 % <sup>(*)</sup>
Votre carte de paiement de la gamme Business ou Exécutive débit fin de mois ou immédiat	Réduction de 20 % <sup>(*)</sup>
Vos besoins récurrents financés par une ligne de crédit spécifique : ouverture de crédit en compte (OCCC) <sup>(3)</sup>	
Taux nominal	Etude personnalisée
ADE <sup>(4)</sup> sur montant accordé	Etude personnalisée
Frais de dossier	GRATUIT
Commission d'engagement	0,15 % L'AN
Frais de reconduction de limite	GRATUIT
Commission du plus fort découvert	GRATUIT
SécuriHELP AGRI	1 € /MOIS
Services Experts PLEINCHAMP, météo locale, grandes cultures, élevage, énergie azote	GRATUIT

Niveau de flux annuel confié au Crédit Agricole d'Aquitaine	Cotisation mensuelle TTC à l'offre groupée de service du socle du Compte à Composer	Dont TVA
inférieur à 20 000 €	14 €	0,25 €
jusqu'à 75 000 €	22 €	0,27 €
jusqu'à 300 000 €	27 €	0,26 €
jusqu'à 750 000 €	35 €	0,26 €
jusqu'à 1 500 000 €	46 €	0,25 €
jusqu'à 2 500 000 €	51 €	0,25 €
jusqu'à 3 000 000 €	64 €	0,25 €

(\*) (1) (2) (3) (4) cf. page suivante

## Compte à Composer Pro <sup>(1)</sup> : votre gestion au quotidien

SOCLE	
Commission de tenue de compte	GRATUIT
Commission sur mouvement débiteur	GRATUIT
Date de valeur sur remise de chèque	J
Date de valeur des effets à échéance	J
L'assurance de vos moyens de paiement : Sécuricompte Pro Plus <sup>(2)</sup>	GRATUIT
Frais opposition sur chèques et cartes	GRATUIT
Mise en place de prélèvement	GRATUIT
Emission chèque de banque	GRATUIT
OPTION	
Banque à distance - Offre Professionnels (abonnement)	GRATUIT
EDI WEB	Réduction de 50 % <sup>(3)</sup>
Certificat électronique (hors 3Skey et CertEurope)	Réduction de 50 % <sup>(3)</sup>
Relevé de compte quinzaine E-relevé	GRATUIT
Information solde journalier	GRATUIT
Relevé Aide au bilan (Compta Prêt)	Réduction de 20 % <sup>(3)</sup>
Votre carte de paiement de la gamme Business ou Exécutive débit fin de mois ou immédiat	Réduction de 20 % <sup>(3)</sup>
Vos besoins récurrents financés par une ligne de crédit spécifique : ouverture de crédit en compte (OCCC) <sup>(3)</sup>	
Taux nominal	Etude personnalisée
ADE <sup>(4)</sup> sur montant accordé	Etude personnalisée
Frais de dossier	GRATUIT
Commission d'engagement	0,15 % L'AN
Frais de reconduction de limite	GRATUIT
Commission du plus fort découvert	GRATUIT
SécuriHELP PRO	1 € /MOIS

Niveau de flux annuel confié au Crédit Agricole d'Aquitaine	Cotisation mensuelle TTC à l'offre groupée de service du socle du Compte à Composer
inférieur à 20 000 €	14 €
jusqu'à 75 000 €	22 €
jusqu'à 300 000 €	27 €
jusqu'à 750 000 €	35 €
jusqu'à 1 500 000 €	46 €
jusqu'à 2 500 000 €	51 €
jusqu'à 3 000 000 €	64 €

- (1) Les produits composant les Compte Service Pro / Agri ou Compte À Composer Professionnel / Agriculteur peuvent être vendus séparément. Les Compte Service Pro / Agri ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat pour les Comptes À Composer.
- (2) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.
- (3) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole d'Aquitaine, prêteur. Dans les limites et conditions prévues au contrat OCCC. Les intérêts conventionnels de l'OCCC sont prélevés suivant les conditions contractuelles et ne sont pas inclus dans le forfait.
- (4) Garanties suivant les conditions et limites fixées au contrat d'assurance. Pour l'assurance décès emprunteur de l'OCCC, assureurs : CNP IAM (RCS Paris 383024189), CNP Assurances (RCS Paris 341737062) et PREDICA SA (RCS Paris 334028123).
- (\*) Réduction appliquée sur Conditions Générales de Banque en vigueur lors du prélèvement de la cotisation.

## Offres EKO PRO<sup>(1)</sup>

		TTC
Services inclus	Frais tenue de compte actif	8 €/mois
	Commission de mouvement <sup>(2)</sup>	
	E-relevé ou relevé de compte (mensuel)	
	Consultation et gestion de vos comptes en ligne (CAEL Pro RIB)	
	Consultation et gestion de vos comptes sur Smartphone (Ma banque)	
	Carte «Professionnel Mastercard» à autorisation systématique et à débit immédiat	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO Pro sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement Mastercard EKO Pro ou en cas de souscription d'un Compte à Composer Pro associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO Pro. En cas de résiliation de l'offre EKO Pro, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

## Autres offres groupées de services

### Comptes Services Pros non commercialisés ancienne gamme

	Cotisation Mensuelle	TTC
PRIMO		23 €
UNO/BONUS Découvert <= 159 €		23 €
UNO/BONUS Découvert de 160 € à 5350 €		31 €
UNO/BONUS Découvert de 5351 € à 11000 €		32 €
LIBERO <= 5350 €		23 €
LIBERO Découvert de 5351 € à 11000 €		27 €
Le CSCA Professionnel		28 €
Le CSCA Professionnel avec DNC (16000 € Maximum)		37 €

### Comptes Services Agris non commercialisés ancienne gamme

	Cotisation Mensuelle	TTC	dont TVA
PRIMAGRI		25 €	0,00 €
AGRIPLUS Découvert <= 159 €		25 €	0,01 €
AGRIPLUS Découvert > 159 €		33 €	0,01 €
Le CSCA Agriculteur		25 €	0,01 €
Le CSCA Agriculteur avec DNC (16000 € Maximum)		33 €	0,01 €

(1) Voir conditions et limites au contrat et auprès de votre conseiller.

(2) Sont inclus les frais de commission de mouvement sur un montant maximum d'opérations passées en débit du compte sur le trimestre écoulé de 10 000 €. Au-delà de ce seuil, une commission de mouvement de 0,10% sera facturée.



# IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

## Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention <sup>(1)</sup>	
- par opération	8 €
- maximum par mois	160 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,30 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	13,40 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé <sup>(2)</sup>	
- d'un montant ≤ 50 €	30 €
- d'un montant > 50 €	50 €
Chèque payé sur le compte en interdiction bancaire	20,45 €
Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an	GRATUIT
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement <sup>(3)</sup>	
- d'un montant ≤ 20 €	MONTANT DU PAIEMENT
- d'un montant > 20 €	20 €
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre que défaut de provision	
- Internet	GRATUIT
- En agence	10 €
Frais de rejet de virement faute de provision	GRATUIT
Frais de rejet d'effet au paiement faute de provision	20 €
Ouverture de dossier pour traitement : saisie attribution ou conservatoire reçue, saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ DANS LA LIMITÉ D'UN PLAFOND DE :
- Frais de saisie	85 € SAISIE VAINTE 100 € SAISIE OPÉRANTE

- (1) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision.
- (2) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
- (3) Gratuités des frais de rejet de prélèvement pour motif sans provision et de la commission d'intervention en cas de nouveau rejet du même prélèvement.



# FINANCEMENTS BANCAIRES

## Facilité de caisse

Frais de dossier	GRATUIT
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Commission de plus fort découvert <sup>(1)</sup> (prélèvement trimestriel)	0,07 %

## Découvert autorisé - par ligne de crédit

### (OCC tous professionnels hors Promotion Immobilière)

Frais de dossier pour mise en place	1 %
Tous professionnels	MINI 300 €
Frais de dossier pour renouvellement	0,70 %
Tous professionnels	MINI 140 € MAXI 570 €
Commission de plus fort découvert <sup>(1)</sup> (prélèvement trimestriel)	0,07 %
Commission d'engagement (ou de confirmation)	0,15 %
Intérêts débiteurs <sup>(2)</sup>	NOUS CONSULTER
Commission d'immobilisation	GRATUIT
Frais de dossier Agil'appro : mise en place et renouvellement <sup>(3)</sup>	
- Montant ≤ 50 000 €	120 €
- Montant > 50 000 €	150 €

## Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	1 % MINI 140 €
Frais de dossier pour renouvellement (forfait)	140 €
Intérêts d'escompte	NOUS CONSULTER
- minimum par effet (agios mini)	9,20 €

## Affacturage

Affacturage <sup>(4)</sup>	
- tarification au forfait	Sur Devis

(1) Assiette = somme du plus fort découvert de chaque mois du trimestre

(2) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3.79 % où le TMCT = 50 % Euribor 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour de la BCE + 30 % taux des BTAN 2 ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

(3) Hors frais de garantie éventuels.

(4) Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr))

## Crédit court terme

Frais de dossier à la mise en place	1 %	MINI 300 €	
Frais de dossier à la reconduction annuelle (pour les limites) :			
Escompte financier et CT amortissable	0,70 %	MINI 140 €	MAXI 570 €
Réalisation CT sur billet financier	GRATUIT		
Intérêts	Nous consulter		

Frais de dossier Prêt Express Pro Agri - demande en ligne / Internet **75 €**

## Crédit moyen terme d'investissements

Frais de dossier Prêt Express Pro Agri	<b>270 €</b>
Frais de dossier Prêt Express Pro Agri - demande en ligne / Internet	<b>140 €</b>
Frais de dossier Crédit moyen terme (hors Agilor)	<b>1 % MINI 550 €</b>

Frais de dossier Crédit Agilor par dossier de financement selon le montant accordé

- ≤ 20 000 € **110 €**
- > 20 000 € et ≤ 100 000 € **195 €**
- > 100 000 € **250 €**

Frais de dossier Prêt CUMA	<b>205 €</b>
Dossier complexe Crédit MLT	<b>Sur Devis</b>
Taux	<b>Nous consulter</b>

## Crédit Bail

Frais de dossier	<b>0,50 % MINI 140 €</b>
Taux	<b>Nous consulter</b>

## Autres Financements

Location longue durée flotte de véhicules	<b>Nous consulter</b>
Financement sur lieux de vente Business to Business	<b>Nous consulter</b>

## Avals, garanties bancaires et cautionnement

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs...

Taux de commissionnement	<b>Nous consulter</b>
Mise en place Tous Professionnels	
- frais de dossier	<b>0,55 % MINI 95 €</b>
- dossier complexe	<b>Sur Devis</b>
Mise en place Viticulture (caution France Agrimer)	
- frais de dossier (forfait)	<b>155 €</b>

## Frais de mise en place des Garanties bancaires

Hypothèque maritime, aérienne, fluviale	
- mise en place	<b>515 €</b>
Nantissement	
- fonds de commerce	<b>190 €</b>
- parts de société ou d'actions	<b>310 €</b>
- titres ou épargne externe	<b>290 €</b>
- titres ou épargne Crédit Agricole Aquitaine	<b>110 €</b>
- produit d'assurance PREDICA	<b>110 €</b>
- produit d'assurance autre	<b>290 €</b>
Gage meubles corporels sur matériel et outillage	<b>190 €</b>
Cession de créance notifiée	<b>55 €</b>
Gage sur véhicule	<b>80 €</b>
Warrant	<b>90 €</b>

## Mainlevées ou modifications de garanties partielles ou totales

### Sans avenant\*

Sur nantissement de fonds de commerce ou de parts de sociétés, matériel, hypothèque conventionnelle, aérienne, fluviale, maritime, autres garanties

135 €

Sur nantissement de titres ou de contrats d'assurance, gages

135 €

### Avec avenant\*

par avenant

350 €

\* un avenant au contrat de prêt est nécessaire si une caution solidaire reste garante du contrat de prêt après la mainlevée demandée.

## Autres frais

### Modification sur financement réalisé

- compte payeur, date d'échéance, périodicité,  
changement d'objet  
- complexe

30,80 €

Nous consulter

### Réaménagement de prêt (standard et dérogatoire)

1 % DU CAPITAL DÛ  
550 € MINI

### Duplicata de contrat de prêt ou autre document

35 € HT

### Attestation ou Certificat de prêt

8,20 €

### Réédition du tableau d'amortissement

6,83 € HT

### Edition de décompte de remboursement anticipé

29,70 €

### Frais de recherche sur crédit

NOUS CONSULTER

### Désolidarisation / mutation de prêt (emprunteur)

- pour 1 prêt  
- par prêt supplémentaire

350 €

75 €

### Transfert de prêt (groupe Crédit Agricole) : par prêt

1% DU CAPITAL DÛ  
MINI 520 € MAXI 1 040 €

### Opposition à une compagnie d'assurance

68 €

### Situation des engagements : relevé Aide au bilan (ex Compta Prêt)

35 € HT

### Reports d'échéances

tous professionnels

41 €

### Frais d'échéance en retard

- mensuelle  
- trimestrielle  
- semestrielle  
- annuelle

22,50 €

31,80 €

36,90 €

42 €

### Dénonciation plafond ou limite

30,80 €



# OPÉRATIONS À L'INTERNATIONAL

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse Régionale. Nos Conseillers de l'Espace International sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

## Avances en devises

Frais de dossier	
- mise en place	1 % MINI 140 €

## Dépôts à terme en devises

- Frais de dossier à la mise en place	67 €
- Frais de dénouement anticipé	67 €
- Rémunération	Consulter l'Espace International

## Change

Opération de terme (hors commission de change)	
- mise en place	67 €
- modification	67 €

Commission de change : toutes les négociations de devises supportent	
- une commission de change de	0,05 %
- avec un minimum de	22,90 €

Change manuel (billetts de banque)	
- Commission d'échange	3,10 %
Taux de conversion de la devise	
- Commission d'opération fixe par bordereau	
Par compte	5,70 €

Frais de dossier sur opération de Flexigain, Flexiterme	
- ouverture	67 €
- tirage	25 €
- prorogation	67 €

Option	
- Mise en place	98 €
- Levée anticipée, modification ou annulation	98 €

Ordre tournant à cours limite	98 €
-------------------------------	------

Portail Change - Abonnement annuel	88 €
------------------------------------	------

## Compte en devise

Frais de tenue de compte	20,90 €
--------------------------	---------

Commission de mouvement mensuelle Professionnels	0,09 % avec mini 8 €
--	----------------------

## Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

- Zone EUROPE SEPA <sup>(1)</sup>	290 €
- Hors zone EUROPE SEPA <sup>(1)</sup>	400 €

(1) Zone SEPA: cf. carte p. 35

## EXPORT

### Moyens de paiements - encaissement/export

Virements en devise ou libellés en euros reçus hors zone SEPA	17,90 €/VIREMENT
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
- « sauf bonne fin » (en euro ou en devises) :	0,15 % (1)
- mini	28,50 €
- « crédit après encaissement » :	0,15 % (1)
- mini	65 €
- maxi	189,50 €
- frais chèque impayé	150 €
Effets libres : exportation	0,15 % (1)
	MINI 21,40 € MAXI 120,50 €

### Crédits documentaires export

Commission de (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- notification	0,10 % MINI 138 €
- confirmation (2)	Consulter l'Espace International 120 €
- modification administrative de crédit non échu	Consulter l'Espace International
- modification de crédit non échu si CREDOC confirmé	
- transfert de crédit	0,15 % MINI 373 €
- paiement ou négociation (utilisation ou levée de document)	0,15 % MINI 163 €
- examen des documents	140 €
- examen supplémentaire des documents	80 €
- documents irréguliers	125 €

### Remise documentaire export

- Commission d'encaissement	0,20 %
	MINI 62,50 € MAXI 340 €
- Commission d'acceptation	54 €

### Garanties bancaires reçues

#### (à première demande et garanties "stand by")

Commission (les faits proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- notification	0,10 % MINI 138 €
- mise en jeu	0,125 % MINI 205 €
- étude de texte	Sur Devis
- modification	123 €

(1) du montant contre-valeur Euros

(2) Aux heures d'ouvertures de votre agence.

## IMPORT

### Moyens de paiements - paiement/import

Virements en devise ou libellés en euros émis hors zone SEPA :	
- option frais «Share» <sup>(1)</sup>	
• en agence	0,10% MINI 24,90 € MAXI 77,90 €
• Télétransmis (EDI WEB, EBICS T, EBICS TS, SwifNet)	0,08 % MINI 19,90 € MAXI 62,30 €
- option frais «Our» <sup>(2)</sup>	
• mini	25 €
• + majoration des frais des banques étrangères	Réel
Emission de chèques	0,15% MINI 29,80 € MAXI 119,90 €
Effet libre : importation	0,15% MINI 30,70 € MAXI 120,30 €
Copie de virement Swift	15,30 €

**Les moyens de paiement SEPA utilisables pour les opérations internationales sont explicités dans le chapitre “Moyens et opérations de paiement”.**

### Crédits documentaires import

Commission de (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :

- ouverture (par trimestre indivisible)	de 0,25 % à 0,75 % MINI 138 €
- utilisation ou levée de documents	0,15 % MINI 123 €
- modification (hors montant et durée)	123 €
- modification (montant et/ou durée)	de 0,25 % à 0,75 % MINI 138 €
- paiement différé (par mois indivisible)	0,125 % MINI 107 €
- documents irréguliers	150 €

Frais de rédaction d'étude (Draft) :

- simple	80 €
- complexe	140 €

CA e-Banking :

- frais d'installation	282 €
- abonnement mensuel	54 €

### Remise documentaire import

- Commission d'encaissement	0,20 % MINI 62,50 € MAXI 340 €
- Commission d'acceptation	54 €
- Frais réception de documents (sans suite)	54 €

**Aux conditions ci-dessus peuvent être ajoutés les frais de port et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.**

(1) Seuls les frais du Crédit Agricole d'Aquitaine sont à la charge du donneur d'ordre

(2) Tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre

## Garanties bancaires émises et Cautionnements

Commission (les frais proportionnels sont appliqués sur le montant de l'opération) :	
- engagement par trimestre indivisible	de 0,25 % à 0,75 % MINI 138 €
- mise en jeu	0,125 % MINI 229 €
- modification (hors montant et durée)	123 €
- modification (montant et/ou durée)	de 0,25 % à 0,75 % MINI 138 €
- frais de dossier (acte standard)	0,55 % MINI 153 €
- frais de dossier (acte complexe)	0,55 % MINI 325 €
- étude de texte (ou demande sans suite)	287 €
- mainlevée	29 €

## Divers

Frais de Swift	23,50 €
----------------	---------

Bon de cession	116 €
----------------	-------

### Frais de recherches et d'investigations

Demande de sort, réclamations, frais de recherche et autres interventions	26,70 €
---	---------

Recherches de fonds égarés :

Frais de dossier :	
Europe, SEPA	284 €
Europe hors SEPA, autres zones	398 €
Intervention du Desk pour la récupération des fonds :	1% des sommes récupérées :
Europe, SEPA	mini 284 €
Europe hors SEPA, autres zones	mini 398 €

Fraudes :

Frais de dossier :	
Europe, SEPA	398 €
Europe hors SEPA, autres zones	512 €
Intervention du Desk pour la récupération des fonds :	1% des sommes récupérées :
Europe, SEPA	mini 398 €
Europe hors SEPA, autres zones	mini 512 €

Attestation diverse	23,50 €
---------------------	---------

Renseignements commerciaux à l'international :	
Europe, SEPA	170 €
Europe hors SEPA, autres zones	284 €

Frais de courrier rapide :

France	25 € HT
Etranger	35,83 € HT

Renseignement sur compte :	
Recherche simple	15,30 €
Recherche complexe	28,40 €



# ÉPARGNE, TITRES ET PLACEMENTS FINANCIERS

## Épargne disponible

Livret Excédent Trésorerie -Compte Excédent Trésorerie	Nous Consulter
Gestion automatisée de versements des excédents de trésorerie	
- Actilibre Tandem Pro / Agri	4,80 €/TRIM
- Sigmapro / Actilibre	9,90 €/TRIM
Déduction pour Epargne de Précaution (DEP Fiscal)	Nous Consulter
Dépôt à terme (DAT), Compte Investissement forestier (CIFA)	GRATUIT
- Ouverture	Nous Consulter
- Rémunération	
Transfert de compte vers une autre banque (hors CAM) livrets et assimilés	GRATUIT
Transfert de compte vers une autre banque (hors CAM) Compte et Plan Epargne Logement, PEP, LEP.	110 €

## Les placements financiers / opérations de Bourse : frais de courtage

### Ordre de bourse en France et sur les bourses étrangères (Frais de marché en sus, variable selon le lieu d'exécution + tarification place étrangère)

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR INTERNET (tous supports)				
	ABONNEMENT	COURTAGE		
		≤ à 1 000 €	de 1 001 € à 3 000 €	> à 3 000 €
InvestStore Initial	GRATUIT	1,00 € <sup>1</sup>	5,00 € <sup>1</sup>	0,15 %
InvestStore Intégral	120,00 € (GRATUIT à partir de 12 ordres/an)	1,00 € <sup>1</sup>	5,00 € <sup>1</sup>	0,15 %
Warrants		Forfait unique : 11,50 €		

SERVICES DE BANQUE À DISTANCE PAR TÉLÉPHONE (tous supports)		
	X % du montant de l'ordre	Montant minimum CTO
InvestStore Initial <sup>2</sup>	1,20 %	16,40 €
InvestStore Intégral <sup>3</sup>		

AGENCE (tous supports)		
	X % du montant de l'ordre	Montant minimum CTO
Ordre de bourse	1,20 %	16,40 €

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)		
InvestStore Intégral	Courtage	Montant minimum CTO
Ordre d'achat	0,018% du montant de l'ordre par jour de portage	5,50 €
Ordre de prorogation	0,35% du montant de l'ordre	20,50 €

- (1) Dans les limites des plafonds de la Loi Pacte pour les PEA : 0,5 % du montant de l'opération pour les titres cotés si elle est réalisée par voie dématérialisée, 1,2 % dans les autres cas, plafonds non applicables pour les titres cotés hors UE et EEE. Plafonds de 1,2 % du montant de l'opération pour les titres non cotés.
- (2) Service bourse en ligne : N° Téléphone 0 988 220 000
- (3) Service bourse en ligne : N° Téléphone 0 970 808 976

Transfert de compte-titres (hors Crédit Agricole)	140 € HT/COMPTE
Transfert de PEA/PEA-PME (hors Crédit Agricole)	MAX 125 € HT
- Par ligne Titres cotés	12,50 € HT
- Par ligne Titres non cotés	41,67 € HT

## Droits de garde (facturation semestrielle par compte)

PAR AN			
	Valeurs CA	Valeurs hors CA	Valeurs étrangères
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,095 %	0,35 %	0,40 %
Frais fixes par ligne <sup>1</sup>	2,20 €*	5,30 €*	5,30 €*
Montant maximum	450,00 €		

Compte-titres, PEA, PEA-PME avec PEB, valorisé moins de 3 000 €

PAR AN	
Forfait	20,00 € <sup>1</sup>

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client semestriellement et calculés sur la valeur des titres comptabilisés à la fin du semestre précédent.

## Épargne salariale : PESR CONVERGENCE <sup>(2)</sup>

Tarifs HT applicables à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement. Ils sont révisables annuellement au 1er janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1er octobre.

Plan d'Epargne Interentreprises (PEI) et Plan Epargne Retraite	
Entreprise Collectif Interentreprises (PER COL-I)	
- Frais d'entrée PEI + PER COL-I	2 %
- Frais tenue de compte (annuel)	199 € HT

## Autres services

IFU	GRATUIT
- délivrance	
- duplicata	11,50 €
Bilan patrimonial	Nous consulter
Relevé de titres	GRATUIT

- (1) Dans les limites du plafond de la loi Pacte pour les PEA: 0,40 % de la valeur du Plan. Majoration possible par ligne de 5€ pour les titres cotés et de 25€ pour les titres non-cotés.
  - (2) L'offre PESR CONVERGENCE est un produit packagé associant deux types de plan d'épargne (PEI CONVERGENCE et PER COL-I CONVERGENCE).
- Amundi Asset Management - Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 91- 93 boulevard Pasteur 75015 Paris - France
- (\*) Gratuit pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Intégral.



# ASSURANCES ET PRÉVOYANCE COLLECTIVES

## Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Mon assurance décès PRO/AGRI <sup>(1)</sup>  
Valeur Prévoyance Multipartenaires <sup>(1)</sup>

[Nous consulter\\*](#)

Protection revenus PRO <sup>(1)</sup>  
Protection revenus AGRI <sup>(1)</sup>

[Nous consulter\\*](#)

Assurance des Accidents de la Vie professionnelle <sup>(2)</sup>  
- Initiale  
- Intégrale

[Nous consulter\\*](#)

Protection Travailleur Isolé <sup>(2)</sup>

[Nous consulter\\*](#)

Accordance <sup>(1)</sup> : préparation de la retraite ou de la transmission

[Nous consulter\\*](#)

PrediAgri <sup>(1)</sup> : contrat d'assurance vie à cotisation périodique

[Nous consulter\\*](#)

FloriAgri <sup>(1)</sup> : contrat d'assurance vie multisupports

[Nous consulter\\*](#)

## Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque professionnelle <sup>(2)</sup>

[Nous consulter\\*](#)

Assurance multirisque agricole <sup>(2)</sup>

[Nous consulter\\*](#)

Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés

- Complémentaire Santé <sup>(2)</sup>  
- Assurances santé collectives <sup>(1)</sup>

[Nous consulter\\*](#)

## Assurance de vos biens professionnels

Assurance Cyber Protection <sup>(2)</sup>

[Nous consulter\\*](#)

Assurance véhicule professionnel <sup>(2)</sup>

[Nous consulter\\*](#)

Assurance des Automoteurs agricoles  
et de manutention <sup>(2)</sup>

[Nous consulter\\*](#)

SecuriHELP Pro <sup>(3)</sup> (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt  
total d'activité - voir conditions générales)

12 €

SecuriHELP Agri <sup>(3)</sup> (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt  
total d'activité - voir conditions générales)

12 €

PACK Pro Nexecur (télésurveillance)<sup>(4)</sup>

[Nous consulter\\*](#)

\* se rapprocher de son conseiller bancaire Pro-Agri-Viti pour réaliser une étude Assurances ou Prévoyance

- (1) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.
- (2) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.
- (3) Caisse d'Assurances Mutualistes du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.
- (4) Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social: 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 «l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient»



## SUCCESSION

### Professionnels Personnes Physiques

Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €	GRATUIT	
Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier <sup>(1)</sup>	Succession non complexe <sup>(2)</sup>	GRATUIT
	Succession complexe <sup>(2)</sup>	1 % DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850,00€
Réédition des relevés de compte successions <sup>(3)</sup>	33,00 €	
Frais de dossiers non clos dans l'année <sup>(4)</sup>	93,00 €	

- (1) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.
- (2) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :  
- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1<sup>o</sup> de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.  
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,  
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,  
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,  
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).
- (3) Par compte et par an.
- (4) Uniquement dossiers ouverts avant le 13/11/2025.

## AUTRES SERVICES



Commande de Kbis	<b>Nous consulter</b>
Commande de statut	<b>Nous consulter</b>
SecuriCOMPTE Pro/Agri <sup>(1)</sup> Plus (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnel, et les documents officiels)	
SECURICOMPTE PRO	<b>36 €</b>
SECURICOMPTE AGRI	<b>48 €</b>
Coffres (TVA)	
Ouverture coffre (clé perdue/cassée)	<b>445,83 € HT</b>
Dans le cas où le rendez-vous ne serait pas honoré	<b>250 € HT</b>
Location coffre saisonnière	<b>A PARTIR DE 9,58 € HT/MOIS</b>
Location coffre annuelle	<b>A PARTIR DE 83,33 € HT/AN</b>
PleinChamp <sup>(2)</sup>	
Accès au site <a href="http://www.pleinchamp.com">www.pleinchamp.com</a> (hors PleinChamp Pro)	<b>GRATUIT</b>
<b>Tarif de l'abonnement à PleinChamp Pro</b>	
- Abonnement sans engagement (coût mensuel)	<b>9,90 €</b>
PleinChamp Pro est un service d'informations sur les thématiques suivantes :	
Météo locale personnalisable	
Analyses et avis d'experts des marchés Elevage	
Analyses et prospectives des marchés Grandes cultures	
Analyses et avis d'experts Energie	
Analyses et avis d'experts Azote	
Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole	

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de PleinChamp Pro.

\* la durée minimale de l'abonnement PleinChamp Pro est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

- (1) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR  
4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.
- (2) PleinChamp Pro est un service proposé par la SAS PleinChamp, société par action simplifiée au capital de 2 632 080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.



## RÉSOUDRE UN LITIGE

### En premier recours amiable : votre agence et le service Écoute Clients

**Votre agence.** Votre agence est à votre disposition pour vous fournir tous les renseignements sur le fonctionnement de votre compte ou sur l'utilisation des services mis à votre disposition et répondre à vos éventuelles réclamations. Vous pouvez lui faire part de votre réclamation à l'oral (par exemple: au cours d'un entretien en agence avec votre conseiller ou par téléphone) ou par écrit (par exemple: par courrier à l'adresse postale de votre agence).

Dans le cas où vous avez formulé votre réclamation à l'oral ou par messagerie instantanée, si la réponse qui vous a été apportée ne vous donne pas entière satisfaction et si vous ne disposez pas d'une copie datée de votre réclamation, nous vous invitons à la formuler par écrit.

**Le service Écoute Client.** Si la réponse apportée par votre agence ne vous satisfait pas, ou si vous n'avez pas eu de réponse, vous avez la possibilité de formuler votre réclamation par écrit auprès de notre service Écoute client. Il s'efforcera de trouver la meilleure solution à votre différend.

Pour saisir notre service Écoute client, vous pouvez écrire à notre adresse Service Écoute Clients - Crédit Agricole d'Aquitaine - 106 quai de Bacalan - CS 41272 - 33076 BORDEAUX Cedex, ou en allant sur notre site Internet : [www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine/particulier/form\\_demande\\_reclamation.html](http://www.credit-agricole.fr/ca-aquitaine/particulier/form_demande_reclamation.html)

Nous accusons réception par écrit à votre réclamation dans un délai maximal de **10 jours ouvrables** à compter de son envoi. Nous apportons une réponse écrite à votre réclamation écrite au plus tard dans un délai de **2 mois** à compter de son envoi.

### Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.
- Si la réclamation écrite porte sur la souscription, la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre conseiller ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :
  - Concernant les contrats assurés par Pacifica : Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15
  - Concernant les contrats assurés par Prédica :
    - pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15
    - pour un contrat de prévoyance, décès, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs:

CREDIT AGRICOLE ASSURANCE - Service Réclamation TSA 82222 59652  
Villeneuve d'Ascq cedex

- Concernant les contrats assurés par CAMCA : Credit Agricole d'Aquitaine - 106 quai de Bacalan - CS 41272 - 33076 BORDEAUX Cedex
- A compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevrez un accusé de réception dans les **10 jours ouvrables** et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de **2 mois**.

## **En dernier recours amiable : le médiateur**

Nous sommes soucieux de favoriser le règlement amiable des différends avec nos clients. Si votre agence et le Service Écoute Clients n'ont pas pu répondre à votre insatisfaction ou si vous n'avez pas eu de réponse dans un délai de deux mois à compter de l'envoi de la première réclamation, votre Caisse régionale de Crédit Agricole Aquitaine a mis en place une procédure de médiation.

Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

**Le Médiateur bancaire** doit être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produits d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :

- soit par mail: ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr
- soit par voie postale : Le médiateur de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Aquitaine, M. Xavier De KERGOMMEAUX, médiateur de la consommation- 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS

**Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)** doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : de préférence par le formulaire électronique disponible sur le site internet de l'AMF [www.amf-france.org/fr/le-mEDIATEUR-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation](http://www.amf-france.org/fr/le-mEDIATEUR-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation) ou en scannant le QR code ci-dessous, ou encore par courrier postal, à l'adresse Le médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2.



**Le Médiateur de l'Assurance** doit être saisi par écrit pour tout litige relatif à l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance ne relevant pas de leur commercialisation :

- sur le site internet : [www.mediation-assurance.org](http://www.mediation-assurance.org)
- ou par voie postale : La médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09.

Nous vous informons que vous avez également la possibilité d'intenter une action judiciaire au civil

**Conformément au Code Monétaire et Financier, vous pouvez résilier sans frais votre convention de compte de dépôt, si vous refusez les nouvelles Conditions Générales de Banque applicables avant la date d'entrée en vigueur proposée.**

# Cartographie des zones européennes



<sup>1</sup> Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

<sup>2</sup> La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

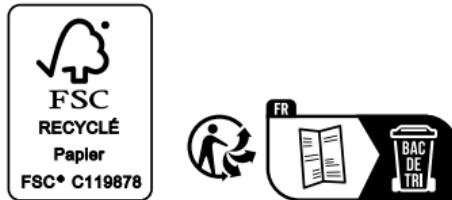
\* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.  
Cette liste est susceptible d'évoluer.

Le Monténégro, l'Albanie, la Macédoine du nord et la Moldavie ont intégré la zone SEPA au 05/10/2025.



CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE -  
Siège social : 106, quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - Société coopérative à  
capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage  
d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le  
N° 07 022 491 - RCS BORDEAUX 434 651 246 – N° TVA : FR 16 434 651 246  
– IDU : FR234338\_01DJRU.



REF 8031331

Pensez à l'environnement, imprimez cette plaquette seulement si nécessaire.